

# FICHE GÉNÉRIQUE DE TRAITEMENT

RGPD  
21

Date :

-----

Version :

-----

Activité :

Préparation au mariage

La présente Fiche de Traitement est une « Fiche Générique » ; elle s'applique par défaut aux 22 secteurs du diocèse.

En cas de particularité importante pour un secteur particulier, une annexe peut être rédigée et archivée avec la présente Fiche Générique.

## 1- Objet du traitement

### En amont du traitement

Lorsque des fiancés désirent se marier, ils prennent contact avec le secrétariat du secteur qui ouvre un dossier à leurs noms.

Ce dossier est complété d'un certain nombre d'informations relevant du RGPD (noms, contacts, certificats de baptême ... etc)

### La mission de l'équipe de préparation au mariage

Une fois le dossier complété, le secrétariat transmet les informations à l'équipe de préparation qui contacte le couple et lui propose un certain nombre de réunions de préparation.

Ce qui est dit en réunion ne fait l'objet d'aucun compte rendu

A l'issue de la préparation, la date du mariage est fixée.

Les listes établies servent à prendre régulièrement contact avec les jeunes mariés ; les messages circulaires proposant des conférences ou des recollections peuvent être envoyés

## 2- Origine des données manipulées

Le dossier établi par le secrétariat.

## 3- Accord des personnes concernées

Diocèse d'Evry

Préparation au mariage.doc

1

L'usage des listes pendant la préparation relève de l'intérêt légitime

S'agissant des emails circulaires envoyés après le mariage, l'équipe de préparation recueillera l'agrément des futurs mariés (accord pour la réception de messages sur le mariage ; voire les informations secteur, les informations diocésaines, ou le denier)

#### **4- Traitements informatiques**

Aucun

#### **5- Durée de conservation des données**

3 années.

#### **6- Sous-traitant**

Aucun sous-traitant n'est impliqué dans le présent traitement

#### **7- Transmission des données à des intervenants internes et externes**

Aucun

#### **8- Transmission des données à d'autres traitements**

Transmission des listes à l'activité communication du secteur, au service de la communication diocésaine, voire au service du denier.

#### **9- Procédure de modification ou effacement des données**

La requête doit parvenir au secrétariat, qui informe l'équipe de préparation au mariage, et le cas échéant, le service des Archives de catholicité.

Le responsable de l'équipe de préparation veille à ce que plus aucun email ne soit envoyé à ceux qui souhaitent se désinscrire.

---==ooOoo==---

<b>Diocèse d'Evry</b>	Préparation au mariage.doc	2
-----------------------	----------------------------	---